

Comment soumettre par défaut dans Staging (bypass zone de travail)

Sommaire

Introduction

Soumission directe dans Staging

Par action de masse

Par modification directe de l'élément

Configuration de l'espace de soumission par défaut

Introduction

La Zone de travail permet de forcer la validation des modifications effectuées sur les éléments de supervision. Cette étape de validation permet de travailler avec un grand nombre d'utilisateurs ayant des droits différents, et permet un meilleur contrôle des modifications des éléments de supervision.

Si cette étape de validation est nécessaire lorsqu'on veut travailler sur la configuration des éléments de supervision en équipe, elle peut devenir encombrante lorsqu'un administrateur Shinken est seul à travailler sur la configuration, ou que l'organisation du travail sur la configuration des éléments ne nécessite pas de validation.

Dans ce cas, la validation devient un obstacle pour les administrateurs Shinken car ils doivent effectuer une étape de validation supplémentaire qui n'est pas nécessaire.

Pour les administrateurs Shinken, il est possible dans l'interface de Configuration de ne pas effectuer cette étape de validation lors de la modification d'un élément. Il pourra donc directement valider les modifications sur les hôtes dans Staging sans avoir à soumettre une modification et accepter sa propre modification.
Il a également accès aux fonctionnalités de proposition, d'acceptation ou de rejet des modifications sur les éléments de la Zone de travail.

Cette fonctionnalité permet d'ignorer le processus de validation n'est disponible que pour les administrateurs Shinken, puisque se sont les seuls à avoir le pouvoir d'accepter ou rejeter les propositions de modification.

Soumission directe dans Staging

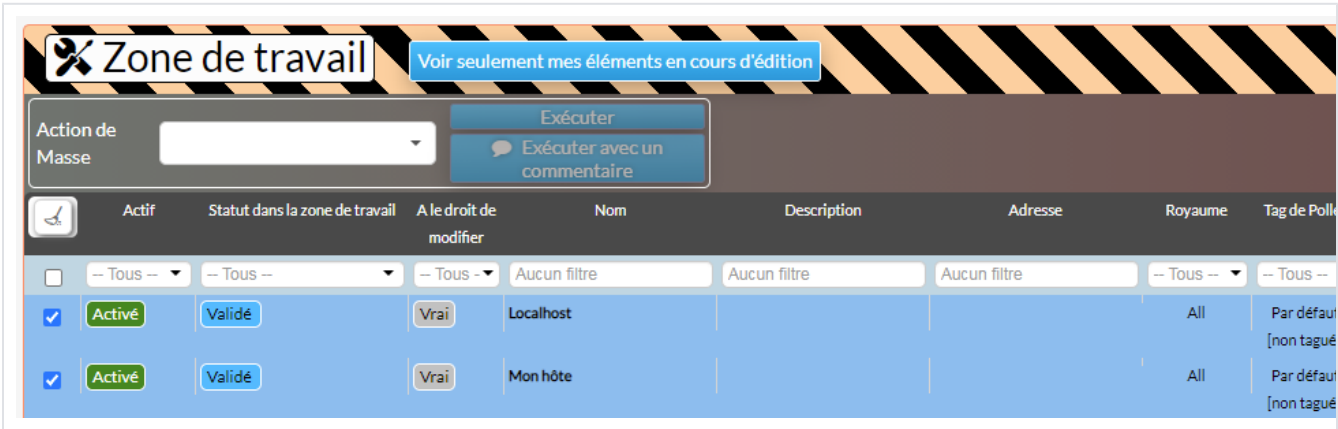
Dans la Zone de travail, le processus de validation peut être ignoré de plusieurs manières.

Par action de masse

L'espace dédié aux actions de masse contient deux onglets, qui indiquent dans quel espace de donnée l'action va être effectuée (voir la page Espace s de données (Zone de travail, Staging, Production)).

Lorsqu'on utilise les actions de masse dans l'onglet "Effectuer dans la Zone de travail", les hôtes se retrouvent dans un état de la Zone de travail (En édition ou Proposé). Ils devront par la suite être soumis puis être acceptés par un administrateur Shinken dans l'espace de Staging .

En utilisant l'onglet "Effectuer dans Staging", les hôtes seront directement dans l'état Validé dans Staging (ou supprimés dans le cas de la suppression). Aucune validation de la part d'un administrateur Shinken ne sera nécessaire.



Par modification directe de l'élément

Comme pour les actions de masse, les actions de sauvegarde et de manipulation quand un élément est édité directement sont réparties dans deux onglets: **"Effectuer dans la Zone de travail"** et **"Effectuer dans Staging"**.

L'onglet **"Effectuer dans la Zone de travail"** présente l'ensemble des opérations de sauvegarde, annulation, suppression et soumission de l'objet dans Staging.

L'onglet **"Effectuer dans Staging"** contient les opérations de sauvegarde, suppression et annulation.

A la différence de l'onglet "Effectuer dans la Zone de travail", les actions ne passent pas l'élément en édition dans la Zone de travail. A la place, l'élément est directement sauvegardé dans Staging en état "Validé".

Configuration de l'espace de soumission par défaut

Pour éviter le changement d'onglet à chaque fois, il est possible de configurer quel onglet va être affiché par défaut dans les actions de masse et dans la page édition d'un élément. Cette configuration est effectuée dans la page utilisateur.

Pour cela il faut modifier le paramètre **"Par défaut, soumettre en Staging"**.

La configuration du paramètre à Vrai, affichera l'onglet **"Effectuer dans Staging"** par défaut, sinon c'est l'onglet qui s'affichera **"Effectuer dans la Zone de travail"** par défaut.

Dans un fichier de configuration, la clé correspondante est `"default_submit_to_staging"`, qui attend une valeur booléenne numérique (`0` ou `1`).